Liaison
Louis
Presse
Pergaud
Laïque
Linot



FOYER ALBERT PUCEL
Maison des Associations

478, route de Saint-Joseph
44300 NANTES

N° 27
Novembre 1997

Amicale Laïque de St. Joseph de Porterie

ÉdiTo «le mot du Président»

La presse locale s'est largement fait l'écho de l'assemblée générale de notre association, le 24 Octobre dernier : elle a développé les bilans des différents secteurs et évoqué les démissions de certains membres du conseil d'administration. Un compte rendu est en outre proposé dans nos colonnes. Je ne vois pas la nécessité d'y revenir. Une nouvelle saison vient de démarrer : les activités ont toutes repris leur cours normal. Toutes sections confondues, les effectifs de l'Amicale laïque ont plutôt progressé. Une telle constatation me semble très encourageante. L'équipe qui vient de se mettre en place avec de nouveaux responsables a défini le sens de son action. Elle s'inscrit dans les valeurs de la laïcité : défense de l'École Publique, esprit de tolérance et de solidarité, développement physique et culturel pour tous. A ce propos, je vous invite à lire notre rapport d'orientation dans les pages de cette publication. Notre association fonctionne dans un esprit d'ouverture : tous les habitants de notre quartier qui partagent nos convictions et veulent adhérer, pratiquer les activités que nous offrons, en proposer d'autres et innover, sont invités à nous rejoindre. Vous y serez les bienvenus ! Amicalement.

Claude BLANQUET
Président de l'Amicale laïque

L'Assemblée Générale réunit ses amicalistes

nouvelle équipe dirigeante pour l'Amicale

«Notre Assemblée Générale du 24 Octobre dernier, revêtait un caractère particulier. Ne s'agissait-il pas de trouver des successeurs à quelques-uns de nos dirigeants les plus actifs partis pour des raisons diverses ? La nouvelle équipe dirigeante aura à cœur d'assurer la pérennité d'une association regroupant bon an mal an plus de 500 adhérents».

Comme le soulignait notre Président d'Honneur Jean Jahan, s'adressant aux amicalistes présents dans la salle, ***«la vie de l'Amicale est entre vos mains»***. Car là était bien l'enjeu ! Il fallait que chacun se sente concerné par le franchissement de ce cap un peu difficile avec les démissions successives de Daniel Le Floch, de Jacques Errien puis de Thérèse Gastineau, trois de nos dirigeants qui se sont impliqués à fond depuis plusieurs années dans le fonctionnement de l'Amicale et à qui on ne peut que rendre hommage. La tâche de leurs successeurs sera donc à la fois de travailler dans la continuité en offrant à tous les habitants du quartier la possibilité de pratiquer leur activité sportive ou culturelle préférée, à un coût raisonnable. Mais il s'agira aussi de poursuivre notre mission dans le respect des statuts d'origine de l'ALPAC. ***«La laïcité doit être le fondement même de l'association. Celle-ci se doit de promouvoir l'école publique dans un esprit de tolérance et de respect de l'autre»,*** comme tenait à le souligner Michel Ménard, nouveau Portérien, représentant conjointement la FAL et la Municipalité nantaise. Une règle que s'efforceront de respecter les nouveaux dirigeants et qui trouve son illustration dans la remise annuelle de chèques aux écoles Louis Pergaud et Linot, comme ce fut encore le cas lors de l'Assemblée Générale avec notre trésorier Serge Lebas, exprimant lui aussi le souhait de prendre du recul. ***«Cet argent nous a servi par le passé à rémunérer un intervenant musical ou à acheter des livres pour la BCD»***, précisaient les directeurs d'école assistant aux débats. Le conseil d'administration suivant se devait donc d'entériner la constitution du nouveau bureau de l'amicale. Celui-ci se compose dorénavant de Claude Blanquet, président ; Nicole Prévoteaux, secrétaire ; Nelly Gervot, trésorière ; Pascal Duval, vice-président chargé du secteur sportif avec, à ses côtés, Jacques Haumon et Sylvie Raher, ainsi que de Daniel Bourdeau, vice-président du secteur culturel, assisté d'Agnès Moussion et de Brigitte Le Mouillour. ■

Saint-Jo et l'Amérique



Nantes garde toujours l'empreinte de ses relations avec l'Amérique, aux 17, 18, 19ème siècles : le quai de la Fosse, l'île Feydeau, ... Divers documents nous montrent que les relations avec les «isles» marquèrent aussi notre quartier.

Le château du Fort

Au 18ème siècle, Haïti, que l'on nommait alors Saint-Domingue, était colonisée par les Français, et parmi eux les Nantais se taillaient la part du lion. Les colons y possédaient des plantations de canne à sucre. Ils les faisaient cultiver par des esclaves noirs qu'ils achetaient à des armateurs (surtout nantais) spécialistes de ce trafic. La famille Galbaud du Fort, selon l'historien des Antilles G. Debien, était devenue propriétaire d'une de ces plantations à Léogane, près de Port-au-Prince. François Galbaud du Fort avait épousé en 1835 Agnès Dubreuil, héritière du domaine. Le ménage possédait alors, dit G. Debien, «*67 bœufs de charroi et 32 chevaux, ainsi que 116 esclaves valant 104.615 livres*». François Galbaud du Fort partageait sa vie entre Nantes, où il avait une charge à la Chambre des Comptes de Bretagne (tout comme ses voisins Lelasseur et De La Tullaye), et Saint-Domingue, où il était conseiller au Conseil Supérieur de Port-au-Prince, ce qui en faisait «un des personnages les plus en vue de la colonie». La terre du Fort, dit-on, appartint à Alain Barbetorte, qui y aurait eu un repos de chasse, au 10ème siècle. Une citation de G. Debien nous apprend l'origine du château actuel : «*Il serait des plus intéressants de connaître au juste l'emploi en France des revenus de la plantation. Ils devaient aider surtout à soutenir un train de maison important et l'éducation d'une famille de neuf enfants <...>. Les retours des îles des années 1750-1755 servirent à un nouvel aménagement général de la terre du Fort que la famille possédait à trois lieues de Nantes <...>. Cette maison noble s'organisa en château, avec grands jardins, vastes salons et chapelle, remises et terrasses*». Un fronton du château porte la date de 1753. François-Thomas, qui fut gouverneur général de Saint-Domingue, et César, chef d'état-major, exploitèrent la plantation après leur père. Après la révolte des esclaves en 1793-1795, elle tomba en ruine. (Source : G. Debien, «La Sucrerie Galbaud du Fort. 1680-1802» 1942).

François Galbaud du Fort avait épousé en 1835 Agnès Dubreuil, héritière du domaine. Le ménage possédait alors, dit G. Debien, «67 bœufs de charroi et 32 chevaux, ainsi que 116 esclaves valant 104.615 livres».

La Bretonnière

En 1816, la Bretonnière appartenait à Jeanne Menot. Les dernières volontés de la dame, déposées chez un notaire de Nantes, nous donnent une idée de ses relations avec l'Amérique. Respectons son orthographe. «*Ma fortune, écrit-elle, consiste en une maison de campagne nommée la Bretonnière, paroisse de St. Donatien. La maison que j'occupe à la Fosse N°53. Et dans une autre maison de ville située au Cap Français, isle de St. Domingue*».

Elle lègue la Bretonnière à une de ses nièces. La suite du testament rappelle les violents évènements qui ont secoué St. Domingue douze ans plus tôt : «*Je lègue a pôpote Lucile ma mulatresse demeurant à Nantes la somme de douze cents francs une fois payée*». La maison du Cap Français reviendra à son frère Jean-Baptiste et à ses sœurs Léonnarde et Marie-Nanon «*moyennant la rente que je les chargent de payer sa vie durand, trois cents francs par an, à Marie, ma Négresse cuisinière, a Mon Nègre joseph, sa vie durant, trois cents francs par an, argent de la colonie. Et a popote Lucile Ma Mulatresse que j'ai emmenée ici, avec moy, ou Elle est encorre, au cas qu'elle y retourne a la Paix, il lui seras payer cinq cents francs par an, argent de la colonie, sa vie durant, pour les bons services qu'ils nous ont rendus dans l'incendie de la ville en 1793. De plus je leurs accordent, a tous les trois, leurs libertés pleine et entière. Il me reste encore dans le païs, trois autres nègres, domestiques, esclaves, qui sont Jacques, Martial et pierre ...*». (Source : testament de Jeanne Menot, 25 Février 1816).

«Je lègue a pôpote Lucile ma mulatresse demeurant à Nantes la somme de douze cents francs une fois payée».

En 1793, les esclaves avaient eux-mêmes aboli l'esclavage, à St. Domingue. La Convention en 1794, avait à son tour prononcé l'abolition, mais Napoléon, en 1802, l'avait rétabli. Il faudra attendre 1848, la Seconde République, pour que l'abolition de l'esclavage par la France soit définitive.

Clermont-Ranzay

En 1768, le manoir de Clermont, notre mairie-annexe, appartenait à Michel Leclerc, ancien commissaire de la marine au Croisic. Il avait deux frères et deux sœurs : Jean et Pierre, ce dernier marchand de draps et de soie à Nantes ; Marie et Thérèse. Thérèse avait épousé René Lelasseur. Elle était la mère de René-François Lelasseur, le grand propriétaire de Porterie. A la mort de Michel, ses biens furent partagés entre ses frères et sœurs : il était célibataire. Jean étant lui aussi décédé, sa part revenait à ses trois enfants. Ceux-ci, François, Marie-Thérèse et Marie-Jeanne, habitaient le Cap Français, aujourd'hui le Cap Haïtien. Il n'était pas question qu'ils reviennent en France car le voyage, alors, c'était trois ou quatre semaines dangereuses à bord d'un voilier. Ils confièrent donc leurs intérêts à René Tual, un négociant qui rentrait sur Nantes.

Cet héritage consistait en «*une maison de campagne nommée Clermont-Ranzay située en la paroisse de St. Donatien, consistante en un grand corps de logis, pressoir et cellier, logement de bordier, jardin entouré de murs et un clos de vigne*». Pour ne pas diviser le domaine, les héritiers s'accordèrent pour le laisser à Pierre Leclerc, qui leur versa en échange une somme de 4.000 livres. Quelques années plus tard, René-François Lelasseur en devenait propriétaire.

La Bretonnière, le Fort, Clermont : trois lieux de notre quartier marqués par cette époque où Nantes se tournait vers les Antilles. Il y en a d'autres : Launay (le grand), sans doute la Chantrerie ... Ce sera pour une autre fois ! ■

Les Artistes en Herbe ! ! !



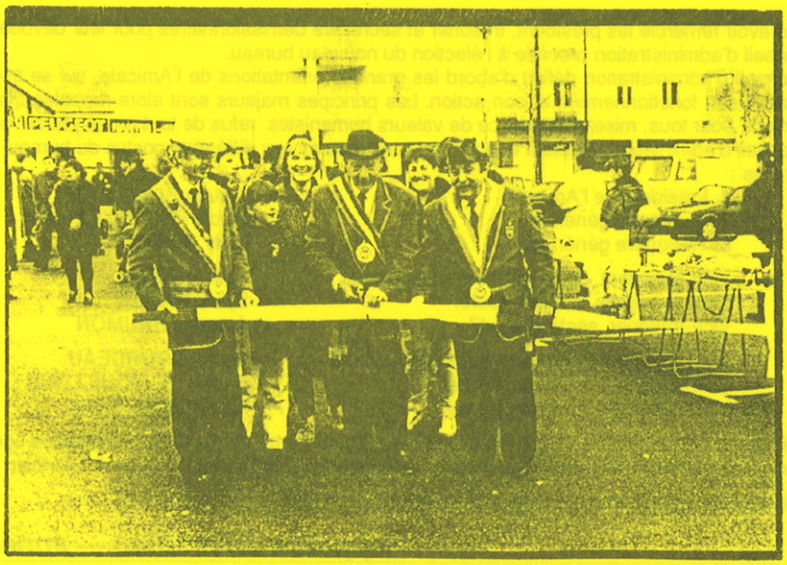
La section «Arts Plastiques» a repris ses activités avec deux groupes de 13 enfants. Cela se déroule le mardi soir de 17h à 18h pour la tranche des 6/9 ans et de 18h15 à 19h30 pour les 10/14 ans. Il reste des places dans les 2 groupes. En fin d'année, ces artistes exposeront leurs réalisations. Les dates seront communiquées dans un prochain numero du journal de l'Amicale ainsi que dans la presse locale.
Vous pouvez contacter Brigitte, responsable de l'activite au 02 40 30 32 27. ■

Téléthon

à Saint Joseph de Porterie

Samedi 6 Décembre 97 de 14h à 17h30

Brocante et animations diverses Place des Tonneliers (Place du Marché)



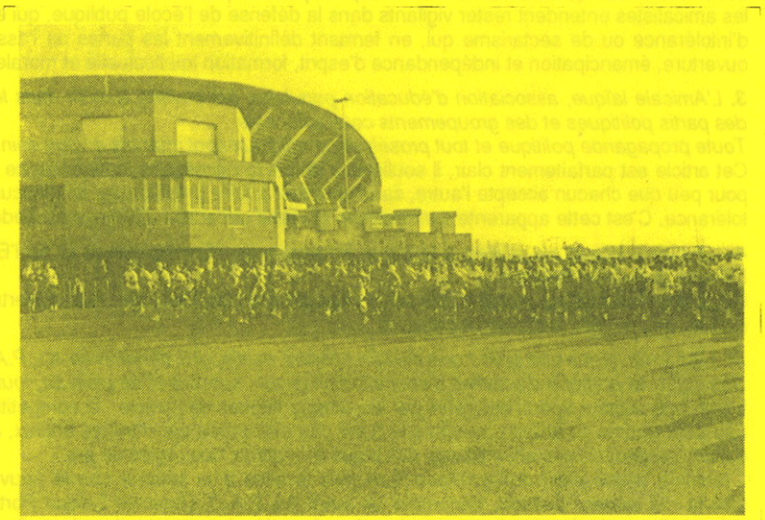
Telethon 1996 : L'inauguration. Canotier, melon, bicorne : l'art de porter plusieurs casquettes ! (fort honorables d'ailleurs ...)

Le produit de la vente sera intégralement versé au Téléthon et les invendus seront remis aux chiffonniers d'Emmaüs.

Venez nombreux, soyez généreux.

Corrida de la Beaujoire

Cette manifestation populaire autour du stade fait maintenant figure de classique dans le monde régional de la course à pied.
Rendez-vous donc le :



27 Décembre 1997

Inscriptions dès 12h45

13h45 : course jeunes garçons et filles nés de 83 à 88
14h15 : course femmes 5 km (licenciées ou non)
15h : course hommes 10 km (licenciés ou non)
16h30 : course populaire et familiale 3 km (tenue fantaisie recommandée)
17h : Remise des récompenses dans le Salon d'Honneur du Stade.

Un lot à chaque participant.

Groupement de Défense Laïque

«Maison des Associations» - 478, route de Saint-Joseph 44300 Nantes

Compte rendu du Conseil d'administration du 27 Octobre 1997

Etaient présents :

Membres du Conseil d'administration élus lors de l'Assemblée générale du 24 octobre 1997 :
Claude Blanquet - Daniel Bourdeau - Michel Brandt - Pascal Duval - Nelly Gervot - Sandra Giliberto - Catherine Guillou - Jacques Haumon - Gérard Le Du - Brigitte Le Mouillour - Gérard Lossel - Charles Mahé - Agnès Moussion - Bernard Peaudeau - Gilles Peigné - Jean Prévoteaux - Nicole Prévoteaux - Sylvie Raher - Philippe Renimel.

Membres cooptés : **Jean Jahan (président d'honneur) - Serge Lebas (ex-trésorier général)**

Excusé : **Olivier Perron**

Après avoir remercié les président, trésorier et secrétaire démissionnaires pour leur dévouement et les nombreux services qu'ils ont rendus à l'association, le conseil d'administration procède à l'élection du nouveau bureau.
Le conseil d'administration définit d'abord les grandes orientations de l'Amicale, qui se trouvent être énoncées dans les premiers articles des statuts qui régissent son fonctionnement et son action. Les principes majeurs sont alors rappelés : laïcité, ouverture et tolérance, développement sportif, culturel et technique pour tous, mise en évidence de valeurs humanistes, refus de tout prosélytisme, politique ou confessionnel notamment.
Le conseil d'administration étudie ensuite les candidatures aux différents postes du bureau : trois présidents, trois secrétaires, trois trésoriers.
Sont élus :

1. Président de l'Amicale	Claude **BLANQUET**
2. Secrétaire générale	Nicole **PREVOTEAUX**
3. Trésorière générale	Nelly **GERVOT**
Vice-président, président du secteur sportif	Pascal **DUVAL**
Vice-secrétaire, secteur sportif	Sylvie **RAHER**
Vice-trésorier, secteur sportif	Jacques **HAUMON**
Vice-président , président du secteur culturel	Daniel **BOURDEAU**
Vice-secrétaire, secteur culturel	Brigitte **LE MOUILLOUR**
Vice-trésorière, secteur culturel	Agnès **MOUSSION**

Le conseil d'administration étudie les problèmes urgents à traiter, dessine les grandes lignes de la saison à venir, rappelle les questions posées lors de l'assemblée générale, fixe une ébauche de calendrier des manifestations et un échéancier.

Le bureau est appelé à se réunir le plus tôt possible : le lundi 3 novembre 1997.

Rapport d'orientation — année 1997-1998

Avant de procéder à l'élection du bureau de l'Amicale laïque, les grandes orientations de son action ont été définies ou rappelées. Elles se trouvent explicitement mentionnées dans les premiers articles des statuts, qui sont repris dans le «mémento de l'amicaliste».

1 . L'Amicale laïque est *une association d'éducation populaire, sa durée est illimitée* et elle est *régie par la loi du 1er juillet 1901.* [1]
En d'autres termes, association à but non lucratif, elle existe tant que ses membres se reconnaissent dans ces principes et idéaux, qu'ils contribuent à défendre. Elle aide par ses actions et ses ressources les écoles publiques de son secteur.

2 . *L'Amicale laïque met à la disposition de tous ses membres ses activités socio-éducatives, récréatives, sportives, artistiques, scientifiques, économiques et sociales.*
Cette diversité d'activités est un objectif à atteindre dans la mesure des moyens dont dispose l'association et de la demande de ses adhérents. Elle exclut qu'un domaine particulier devienne seule préoccupation de ses membres.
Par ces moyens, l'Amicale laïque contribue à l'émancipation intellectuelle, sociale et à la formation civique.
De tels objectifs définissent la hauteur de l'idéal à atteindre. Ils impliquent que les responsables, à tous les niveaux, en aient saisi l'importance.
Par son action, elle entend manifester sa fidélité à l'idéal laïque, à défendre et promouvoir l'enseignement public, en prolongeant son œuvre dans le même esprit.
Sans revenir aux querelles de la IIIème République, aux plus récents conflits liés au vote de lois avantageuses pour l'enseignement privé et confessionnel, les amicalistes entendent rester vigilants dans la défense de l'école publique, qui est pour eux la seule école de la République. Ils ne veulent pas non plus d'intolérance ou de sectarisme qui, en fermant définitivement les portes de l'association, sont contraires aux idéaux même de l'amicale : éducation et ouverture, émancipation et indépendance d'esprit, formation intellectuelle et morale.

3. *L'Amicale laïque, association d'éducation populaire, est ouverte à tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels.*
Toute propagande politique et tout prosélytisme religieux sont interdits en son sein.
Cet article est parfaitement clair, il souligne à la fois la nécessaire indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, et l'idéal d'ouverture, pour peu que chacun accepte l'autre, sans chercher à faire pression sur lui d'aucune manière. Voilà exprimé le double enjeu d'indépendance d'esprit et de tolérance. C'est cette apparente contradiction qui rend cet article difficile, mais séduisant, bref, qui en fait un idéal.

4• L'Amicale laïque est affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, par son adhésion à la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique.
Cet article marque la concrétisation des engagements de l'Amicale, son ouverture aux actions des autres Amicales avec lesquelles elle peut avoir à réaliser des projets, à mener des actions …

5• *L'Amicale laïque comprend une section sportive multisports dénommée A.L.P.A.C. (Amicale Laïque Porterie Athlétique Club).*
Son objet : la pratique d'activités d'éducation physique, sportive et de plein air, tout en contribuant à l'épanouissement de la personnalité humaine.
L'enjeu du secteur sportif est défini par les termes mêmes de l'article : la compétition est «un mal nécessaire», mais pas l'objectif des différentes sections. Elle peut parfois contribuer, quand elle n'est pas exacerbée par d'autres enjeux, au développement et à l'épanouissement de la personnalité de chacun, dans le respect de ses adversaires, des juges et arbitres, des règles du jeu.
L'Amicale laïque s'est dotée depuis quelques années d'un secteur que le nouveau conseil d'administration a décidé d'inscrire officiellement dans les statuts : le secteur culturel, dénommé lui aussi A.L.P.A.C. (Amicale Laïque Porterie Arts et Culture). La dénomination commune souligne nettement la volonté d'associer les deux secteurs dans le même développement, dans les mêmes perspectives d'épanouissement et d'ouverture.
La fusion, en fin de chaque exercice, c'est-à-dire de chaque saison, des deux trésoreries distinctes assure la cohésion de l'Amicale et fonde son unité autour d'objectifs communs. L'Assemblée générale, fixée en début de saison, propose un bilan commun et définit des orientations communes aux deux secteurs.
Les membres de l'Amicale laïque se reconnaissent dans ces articles et dans leurs commentaires.
Ils attestent leur adhésion par leur signature.

Le Conseil d'Administration

D. BOURDEAU

1. Les termes en italiques reprennent textuellement les statuts de l'Amicale laïque.

Groupement de Défense Laïque

«Maison des Associations» - 478, route de Saint-Joseph 44300 Nantes

Compte rendu du Conseil d'administration du 27 Octobre 1997

Etaient présents :

Conseil d'administration élus lors de l'Assemblée générale du 24 octobre 1997 :
quet - Daniel Bourdeau - Michel Brandt - Pascal Duval - Nelly Gervot - Sandra Giliberto - Catherine Guillou - Jacques érard Le Du - Brigitte Le Mouillour - Gérard Lossel - Charles Mahé - Agnès Moussion - Bernard Peaudeau - Gilles Peigné - aux - Nicole Prévoteaux - Sylvie Raher - Philippe Renimel.
otés : Jean Jahan (président d'honneur) - Serge Lebas (ex-trésorier général)
er Perron

ercié les président, trésorier et secrétaire démissionnaires pour leur dévouement et les nombreux services qu'ils ont rendus à l'association.
inistration procède à l'élection du nouveau bureau.
ministration définit d'abord les grandes orientations de l'Amicale, qui se trouvent être énoncées dans les premiers articles des statuts qui onctionnement et son action. Les principes majeurs sont alors rappelés : laïcité, ouverture et tolérance, développement sportif, culturel et ous, mise en évidence de valeurs humanistes, refus de tout prosélytisme, politique ou confessionnel notamment.
inistration étudie ensuite les candidatures aux différents postes du bureau : trois présidents, trois secrétaires, trois trésoriers.

sident de l'Amicale	Claude **BLANQUET**
rétaire générale	Nicole **PREVOTEAUX**
sorière générale	Nelly **GERVOT**
résident, président du secteur sportif	Pascal **DUVAL**
crétaire, secteur sportif	Sylvie **RAHER**
ésorier, secteur sportif	Jacques **HAUMON**
ésident , président du secteur culturel	Daniel **BOURDEAU**
crétaire, secteur culturel	Brigitte **LE MOUILLOUR**
sorière, secteur culturel	Agnès **MOUSSION**

nistration étudie les problèmes urgents à traiter, dessine les grandes lignes de la saison à venir, rappelle les questions posées lors de ale, fixe une ébauche de calendrier des manifestations et un échéancier.
elé à se réunir le plus tôt possible : le lundi 3 novembre 1997.

Rapport d'orientation — année 1997-1998

à l'élection du bureau de l'Amicale laïque, les grandes orientations de son action ont été définies ou rappelées. Elles se trouvent onnées dans les premiers articles des statuts, qui sont repris dans le «mémento de l'amicaliste».

est *une association d'éducation populaire, sa durée est illimitée* et elle est *régie par la loi du 1er juillet 1901.* [1]
association à but non lucratif, elle existe tant que ses membres se reconnaissent dans ces principes et ideaux, qu'ils contribuent à ar ses actions et ses ressources les écoles publiques de son secteur.

met à la disposition de tous ses membres ses activités socio-éducatives, récréatives, sportives, artistiques, scientifiques, économiques

vités est un objectif à atteindre dans la mesure des moyens dont dispose l'association et de la demande de ses adherents. Elle exclut ulier devienne seule préoccupation de ses membres.
icale laïque contribue à l'émancipation intellectuelle, sociale et à la formation civique.
issent la hauteur de l'idéal à atteindre. Ils impliquent que les responsables, à tous les niveaux, en aient saisi l'importance.
ntend manifester sa fidélité à l'idéal laïque, à défendre et promouvoir l'enseignement public, en prolongeant son œuvre dans le même

elles de la IIIème République, aux plus récents conflits liés au vote de lois avantageuses pour l'enseignement privé et confessionnel. ent rester vigilants dans la défense de l'école publique, qui est pour eux la seule école de la République. Ils ne veulent pas non plus ectarisme qui, en fermant définitivement les portes de l'association, sont contraires aux idéaux même de l'amicale : education et n et indépendance d'esprit, formation intellectuelle et morale.
ssociation d'éducation populaire, est ouverte à tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des groupements confessionnels.
ique et tout prosélytisme religieux sont interdits en son sein.
nent clair, il souligne à la fois la nécessaire indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, et l'idéal d'ouverture, ccepte l'autre, sans chercher à faire pression sur lui d'aucune manière. Voilà exprimé le double enjeu d'indépendance d'esprit et de pparente contradiction qui rend cet article difficile, mais séduisant, bref, qui en fait un idéal.
affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, par son adhésion à la Fédération des Amicales que.
oncrétisation des engagements de l'Amicale, son ouverture aux actions des autres Amicales avec lesquelles elle peut avoir à ener des actions ...
prend une section sportive multisports dénommée A.L.P.A.C. (Amicale Laïque Porterie Athlétique Club).
activités d'éducation physique, sportive et de plein air, tout en contribuant à l'épanouissement de la personnalité humaine.
f est défini par les termes mêmes de l'article : la compétition est «un mal nécessaire», mais pas l'objectif des différentes sections. er, quand elle n'est pas exacerbée par d'autres enjeux, au développement et à l'épanouissement de la personnalité de chacun, versaires, des juges et arbitres, des règles du jeu.
tée depuis quelques années d'un secteur que le nouveau conseil d'administration a décidé d'
el, dénommé lui aussi A.L.P.A.C. (Amicale Laïque Porterie Athlétique Club).
x secteurs dans le même

École Louis Pergaud

École Maternelle

Le 4 Septembre, la cloche a sonné et 104 enfants se sont présentés avec un effectif de grande section chargé (39), une moyenne section un peu plus allégée (25) et une ribambelle de petits nouveaux qui a fait sa première rentrée à Louis Pergaud dont 8 tout petits de 95 qui ont eu la chance d'être scolarisés vu les effectifs un peu moins chargés cette année. Autour du projet d'école intitulé ***«Donnons la parole aux enfants»*** élaboré en fin d'année par les enseignants, nous allons tenter de développer l'envie et les possibilités de chacun de s'exprimer, de communiquer et nous allons proposer de nombreuses activités autour du projet en ateliers décloisonnés : expression théâtrale, jeux de rôle, animation BCD, jeux d'écoute, atelier poésie, lecture d'images et jeux de société. Tout est mis sur pied, prêt à fonctionner. Innovation dans les grandes sections avec tous les vendredis : éveil musical, percussions, rythme, chant choral. Merci à P. Loy qui anime cette séquence avec gentillesse et compétence. ■

École Élémentaire

La rentrée 97/98 s'est passée avec l'arrivée d'un nouvel enseignant, Mr. Soccoja. 189 enfants sont présents. Cette année, il est prévu deux classes de mer qui concernent le CP et le CP-CE1. En fin d'année scolaire dernière, les parents ont pu apprécier la chorale d'école dirigée par Patrick Loy et cette année va nous permettre de créer autour de ce projet, un spectacle musical ayant pour thème : «La Bretagne» (la subvention que nous accord l'ALPAC aide à ce projet). Le projet d'école est axé sur :

> L'éducation à la citoyenneté, un premier conseil d'enfants s'est déjà réuni.

> La réalisation d'un magazine «Le petit journal de Louis Pergaud» dont un premier exemplaire est sorti en Juin 97, le deuxième numéro sortira avant Noël.

La bibliothèque de l'école est toujours ouverte en périscolaire, le mardi et le jeudi, et cela permet aux parents qui le désirent de venir choisir un livre avec leur enfant. L'année 1998 permettra de réaliser notre 4ème randonnée pédestre. Une nouveauté aussi pour cette année, la présence de 2 aides-



Départ de Gâchet pour l'école vers 1950. (Coll. : Mme Mahé)

Les bus n'allaient pas encore jusqu'à Gâchet. Aujourd'hui, certains de ces cyclistes ont remplacé le vélo par la course à pied. Vous les verrez peut-être à la Corrida de la Beaujoire, fin Décembre. Les reconnaissez-vous ?

éducateurs qui ne devraient pas tarder à arriver. L'école Louis Pergaud souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants du quartier. ■

École du Linot

École Maternelle

Les quatre classes de l'école rassemblent 108 enfants dont 14 «petits» de 2 ans et une cinquantaine de 3-4 ans. Une animation-contes est prévue une fois par semaine. L'équipe pédagogique espère aussi pouvoir lancer la pré-sensibilisation à la langue allemande déjà testée les années précédentes. Dans la cour, les jeux qui ont été enlevés attendent leur remplacement. ■

École Élémentaire

L'école accueille à ce jour 136 élèves répartis dans 5 classes. Le rapatriement de la BCD au cœur de l'école devrait permettre une meilleure exploitation de celle-ci. L'école bénéficiera également de l'apport d'au moins un Emploi-Jeune recruté en priorité pour l'accompagnement d'un enfant handicapé. Plusieurs projets sont à l'étude : théâtre, rencontres chorales, conte musical et, peut-être, projet européen. Les élèves du CE1 au CM2 bénéficient par ailleurs d'une sensibilisation aux langues, allemand et anglais. L'école a aussi participé aux Netdays et pu accéder ainsi à Internet. ■

St. Jo accueille ses nouveaux citoyens

200 maisons nouvelles à la Fontaine-Caron, une quinzaine à Gâchet, la rue des Moissonneurs, les Hauts-du-Launay ... Quelques centaines de nouveaux habitants sont venus augmenter les effectifs du quartier de St. Jo, depuis quelques mois. **La Commune Libre** les invitait à un pot de l'amitié, samedi 15 Novembre, à la Maison des Associations ; associations qui présentaient leurs activités aux nouveaux Portériens. Quelques nouveaux, très intéressés avaient répondu à l'invitation. Anciens et Nouveaux, ce fut l'occasion d'amorcer quelques liens amicaux : promesse de sang neuf pour nos associations ? Rencontre entre Anciens et Nouveaux, mais aussi entre Anciens et Anciens : nous ne nous connaissons pas encore très bien, dans le quartier. La présence d'une sympathique délégation de la Poste (Eraudière et St. Jo) nous l'a montré. Un bon millier d'habitants en plus : où sont les équipements collectifs indispensables ? La salle polyvalente ? L'aménagement du bourg ? Définitivement noyés dans les palabres ? Anciens et Nouveaux Portériens auraient du mal à l'admettre : si on construit à grands frais des «maisons de l'utopie» ailleurs, à St. Jo, on aimerait bien du réel et consistant

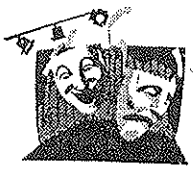
L.L.B

Je voudrais vous dire ...

Je voudrais vous dire que l'A.L.P.A.C.
Veut dire Amicale Laïque,
Que ces deux mots signifient
Pour nous : bénévolat et esprit laïque.
Je voudrais vous dire que parfois
Je suis triste de voir si peu de personnes
S'impliquer avec nous, que parfois
Nous aurions besoin que l'on nous donne
Un petit coup de pouce pour continuer.
Je voudrais vous dire :
«Nous n'attendons pas que l'on nous dise :
Merci !» Mais quand nous organisons
Une fête, une rencontre, une réunion,
Nous aimerions que vous soyez nombreux
A venir nous soutenir, nous encourager.
Je voudrais vous dire que l'A.L.P.A.C.,
C'est vous, et qu'elle deviendra
Ce que vous en ferez, que l'A.L.P.A.C.
Ne peut animer le quartier
Que si vous vous sentez concernés.
Je voulais vous dire tout cela et plus encore ...

Sylvie RAHER

Théâtre «Les trois coups»



L'atelier théâtre de l'Amicale Laïque de Saint- Joseph de Porterie se compose toujours de quatre groupes.
> Le mardi de 18h à 19h30, il y a un groupe complet de 16 enfants âgés de 8 à 10 ans.
> Vendredi de 18h à 19h30, le groupe des 11/13 ans est composé de 14 enfants avec 1 place encore disponible.
Pour le groupe des 13/16 ans, 4 places sont libres au côté des 11 jeunes qui constituent ce groupe sur le créneau 19h30-21h. Au total, une équipe de 41 jeunes alors que l'on n'en comptait que 33 l'année dernière. Ces ateliers sont animés par un nouvel animateur, Anthony qui remplace Yuna qui souhaite consacrer davantage de temps à ses études. Cependant, elle s'occupe toujours du groupe Adultes qui s'est agrandi de 9 personnes dont 1 homme pour passer à un effectif de 14 personnes. Le groupe est complet, sauf si des hommes veulent rejoindre les 2 courageux acteurs de la troupe ... Un spectacle va être monté pour la fin de l'année. Vous pouvez contacter Brigitte, responsable de l'activité au 02 40 30 32 27. Les dates du stage enfants, selon la disponibilité des animateurs, figureront dans la presse locale. ■

A.L.P.A.C. Hand-Ball

SAISON 96/97

Effectifs licenciés : 142 (en progression : 101 en 95/96).
Nombre d'équipes jeunes : 6 dont 1 équipe féminine.
Nombre d'équipes adultes : 5 dont 3 en championnat et 2 en loisirs.
> Championnat jeunes : classement raisonnable.
> Championnat adultes seniors masculins 1ère division : 2ème.
> Championnat adultes seniors masculins 2ème division : 4ème.
> Les seniors féminines restent en excellence départementale malgré leur dernière place au championnat.
> Loisirs masculins et féminins : beaucoup d'adhérents mais peu de participants aux matchs et aux tournois.
> Organisation de 5 tournois avec différents clubs du département.
> Organisation d'un tournoi seniors masculins et féminins : grande réussite par le nombre de participants.
> Organisation des 3 tournois loisirs habituels avec toujours cet esprit de détente et de bonne humeur.
L'A.L.P.A.C. Hand-Ball est reconnu par tous les clubs des alentours pour l'organisation de ses tournois et par son dynamisme.
Arbitrage
Satisfaction avec 3 arbitres adultes et 8 jeunes. 4 candidats ont été reçus à l'examen d'arbitrage stagiaire.
Aménagement par la mairie des tracés mini-buts de hand. Besoin croissant d'une 2ème salle de sport à St. Joseph-de-Porterie. Remerciements aux responsables d'équipes, à l'arbitrage et aux parents (pour le déplacement des jeunes en championnat).

SAISON 97/98

Effectif sensiblement le même que la saison dernière.
Nombre d'équipes : 14 dont 2 loisirs.
Le gymnase est équipé de 2 terrains mini-hand, pour les écoles de hand (année 89-90-91).
Formation de 2 entraîneurs pour le BAP (Brevet Animation Polyvalent).
Nous lançons un appel urgent pour renforcer l'équipe cadets (années 81-81) ainsi que pour les minimes (83-84).

Grand projet

L'A.L.P.A.C. Hand-Ball fête ses 20 ans les 16 et 17 Mai 1998 au gymnase de St. Jo, un 24h de Hand est prévu à cette occasion. Différentes commissions se sont mises en place :
— Commission archives.
— Commission sponsor pub.
— Commission sécurité.
— Commission matériel et hébergement.
— Commission restauration.
— Commission organisation des matchs.
— Commission animation.
— Commission administration.
— Commission finances.
Certaines de ces commissions ont besoin d'être renforcées ; si vous êtes intéressés, venez vite nous rejoindre.
Pour tout renseignement, contactez le responsable de section : M. Peaudeau Bernard au 02 40 30 24 26. ■

Section Gym d'entretien

SAISON 97/98

Ça y est, la Gym est repartie ! avec cette année 120 adhérentes (eh oui ! cette année nous n'avons plus de Messieurs) et 2 animatrices animent 6 cours par semaine. Nous profitons de ce petit journal pour lancer un petit coucou à Laurence qui ne nous a pas oubliées, mais qui va donner, cette saison, toute son attention à Jonathan, Tiffany et Charlotte qui sont nés le 11 Juillet 97. Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et leur souhaitons bon courage

S. RAHER

Section cyclotourisme

Rapport d'activité

1 — Les Adhésions : nombre d'adhérents à ce jour : 45 à jour de leur cotisation, dont 5 nouveaux parmi lesquels 2 femmes.
Licences : 12 UFOLEP / 28 FFCT / 5 autres (FFC ou non licenciés). A noter que six couples sont inscrits à notre section depuis le début de la saison. Nous attendons le renouvellement d'un certain nombre d'anciens adhérents pour les jours à venir, ce qui devrait nous permettre d'arriver à peu-près au même nombre de participants que l'an dernier.

2 — La Vie de la Section : L'organisation semble donner satisfaction aux participants avec les trois parcours proposés chaque dimanche aux trois groupes de niveau. D'autres sorties ont également lieu en semaine après accord entre les différents adhérents qui peuvent y venir. Nous continuons à participer régulièrement aux diverses sorties organisées par les clubs de la région. La vie de la section est aussi jalonnée d'événements permettant de préserver la convivialité du groupe :
— Un dîner au restaurant est programmé pour le vendredi 21 Novembre. Si la demande persiste, une deuxième soirée pourrait être organisée en cours de saison.
— Deux réunions générales sont prévues d'ici la fin de la saison pour faire un point. Le président de l'Amicale et le responsable des sports y seront invités.
— Notre pique-nique annuel est programmé pour le dimanche 14 Juin 98.

3 — Projets : Certains de nous souhaitent procéder au renouvellement de leur maillot. De plus les nouveaux arrivants ne peuvent pas en obtenir (les 40 maillots commandés en 1995 ont tous été vendus). Nous étudions les solutions possibles pour obtenir une aide de l'Amicale. ■

Section Foot-Ball



Une équipe Benjamins vient agrandir la section qui compte également trois nouveaux entraîneurs et un nouveau dirigeant. La section les remercie. Les portes sont toujours grandes ouvertes à tous ceux qui ont du temps et l'envie d'encadrer les jeunes.

N. PRÉVOTEAUX

Directeur de publication : Claude Blanquet - Rédacteur en chef : Olivier Perron - Impression : Atelier Graphique Agence ACCORD